

- REPUBLIQUE DE GUINEE -

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

N° 019 / PRG/85

--- ORDONNANCE ---

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU La Déclaration de prise effective du pouvoir par l'Armée en date du 3 Avril 1984 ;

VU La Proclamation de la deuxième République ;

VU L'Ordonnance n°329/PRG/84 du 18 Décembre 1984, portant nomination des Membres du Cabinet du Président de la République ;

--- ORDONNE ---

ARTICLE 1er. - L'Adjudant Chef KERFALLA CAMARA n°Mle 39.931 de la Garde Républicaine est promu au grade de Sous/Lieutenant pour compter du 1er Janvier 1985;

ARTICLE 2. - La présente ORDONNANCE qui prend effet à compter du 1er Janvier 1985, sera enregistrée et publiée au Journal Officiel de la République.

CONAKRY, LE 15 JANVIER 1985



COLONEL LANSANA CONTE.